






RAPPORT D'ACTIVITE


ANNEE 2012

Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 N° Vert **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01. 34. 83. 81..54

 : accueil@sictomrambouillet.fr

 : www.sictomregionrambouillet.com

SOMMAIRE

Présentation du syndicat	Pages 3
La collecte	Pages 4 à 8
Le traitement	Pages 9 à 11
Les finances	Pages 12 à 18
L'administration générale	Pages 19 à 21
Les opérations en faveur de l'environnement.....	Pages 22 à 24

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le **SICTOM de la Région de RAMBOUILLET** a été créé le 4 juillet 1962 autour de 11 communes. Après des adhésions successives, le Syndicat a grossi pour atteindre 41 communes à partir de 2008 (la commune de Magny-les-Hameaux est sorti du Syndicat cette année là).

La **compétence "Ordures Ménagères"** est passée aux communautés de communes au fur et à mesure de leur constitution. Elles ont aussitôt transféré la compétence au SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Aujourd'hui, 35 communes ont intégré les 4 communautés de communes constituées à ce jour sur le territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET et 6 communes restent adhérentes directement :

- **Plaines et Forêts d'Yveline** : 21 communes dont La Boissière Ecole, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Raizeux, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp et Vieille-Eglise-en-Yvelines, et les communes de Bonnelles, Bullion, Cernay la Ville, La Celle les Bordes, Longvilliers, Rochefort en Yvelines ont intégré cette communauté de communes au 1^{er} juillet 2012
- **Les Etangs** : 5 communes dont Auffargis, Les-Bréviaires, Les-Essarts-le-Roi, Le-Perray-en-Yvelines et Saint-Léger-en-Yvelines
- **Contrée d'Ablis – Portes d'Yvelines** : 8 communes dont Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt et Sainte-Mesme
- **Val de Drouette** : 1 commune, Epernon
- **Communes hors communautés de communes** sont Chateaufort, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Les-Mesnuls et Senlisse

Le Syndicat est administré par un **Comité Syndical** composé de 4 représentants des communes le constituant, 2 titulaires et 2 suppléants. Lorsque les communes adhèrent à une communauté de communes, c'est celle-ci qui désigne les représentants des communes au SICTOM.

Le Comité Syndical a élu son **Président**, Benoît PETITPREZ, délégué de Bullion, en début de mandat.

7 **vice-présidents** l'assistent dans sa fonction.

Le **Bureau Syndical** est composé de 18 membres.

Le travail s'effectue essentiellement en **Commission** :

Finances, Communication, Appel d'Offres, Déchèteries, SICTOM de demain, CCUSP

LA COLLECTE

1 - L'organisation de la collecte.

L'ensemble de la collecte est confiée à un prestataire extérieur SITA Ile de France, suite à une consultation effectuée en mars 2008. Le contrat de 5 ans expirera en mars 2013.

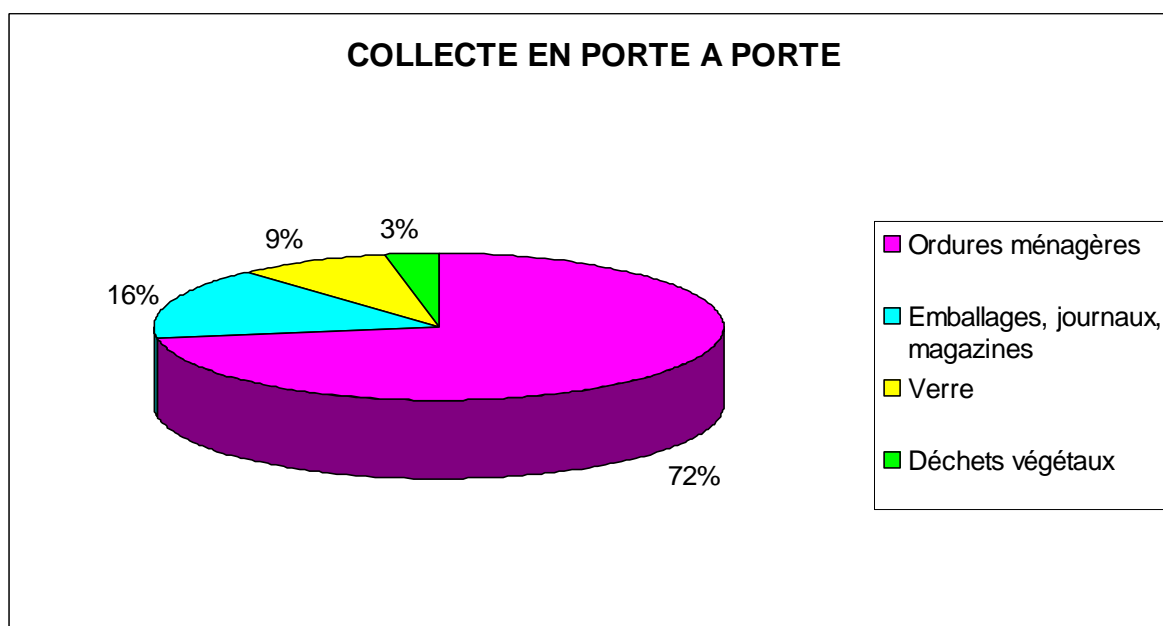
La collecte en régie concerne les encombrants et D3E sur rendez-vous, les mises en place de bennes à la demande, les collectes en redevance spéciale de certaines entreprises et collectivités.

1-1 Collecte en porte à porte

- Collecte en porte à porte des Emballages-Journaux-Magazines tous les 15 jours.
- Collecte en porte à porte du verre toutes les 4 semaines.
- Collecte en porte à porte des ordures résiduelles toute les semaines.

Certains secteurs communaux bénéficient de collectes plus fréquentes en particulier dans les centres villes étroits, les zones d'activités et l'habitat collectif. De plus, une collecte en porte à porte des déchets végétaux est organisée avec distribution de sacs adaptés pour les communes des Essarts-le-Roi et du Perray-en-Yvelines en saison (du 30 mars au 30 novembre).

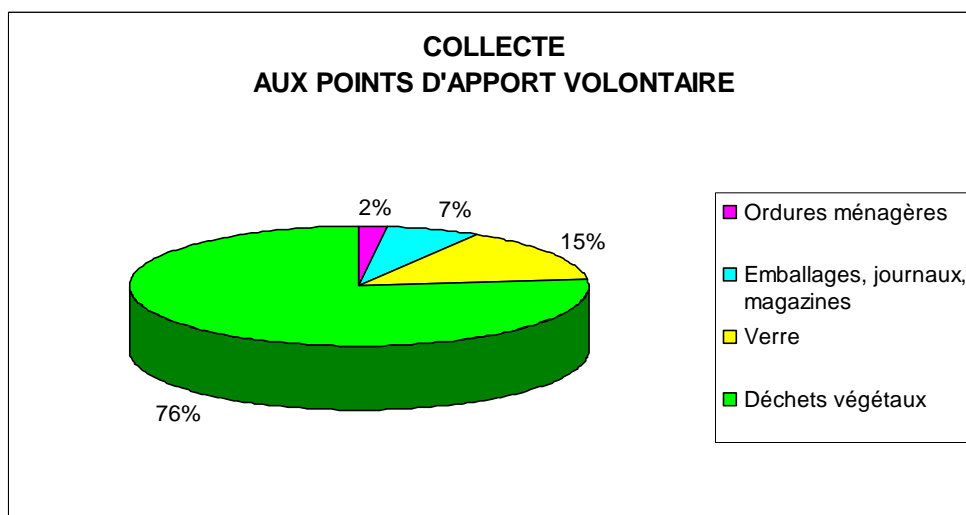
➤ Ordures ménagères.....	22 614 tonnes
➤ Emballages.....	4 855 tonnes
➤ Verre.....	2 757 tonnes
➤ Déchets végétaux.....	909 tonnes
Soit un total de	31 135 tonnes



1-2 Collecte en points d'apport volontaire

Des points d'apport volontaire concernant le verre, les emballages-journaux-magazines, les déchets végétaux sont répartis sur le territoire et collectés régulièrement. Cela donne les tonnages avec les proportions suivantes :

➤ Ordures ménagères.....	48 tonnes
➤ Emballages.....	155 tonnes
➤ Verre.....	346 tonnes
➤ Déchets végétaux.....	1 820 tonnes
Soit un total de	2 369 tonnes

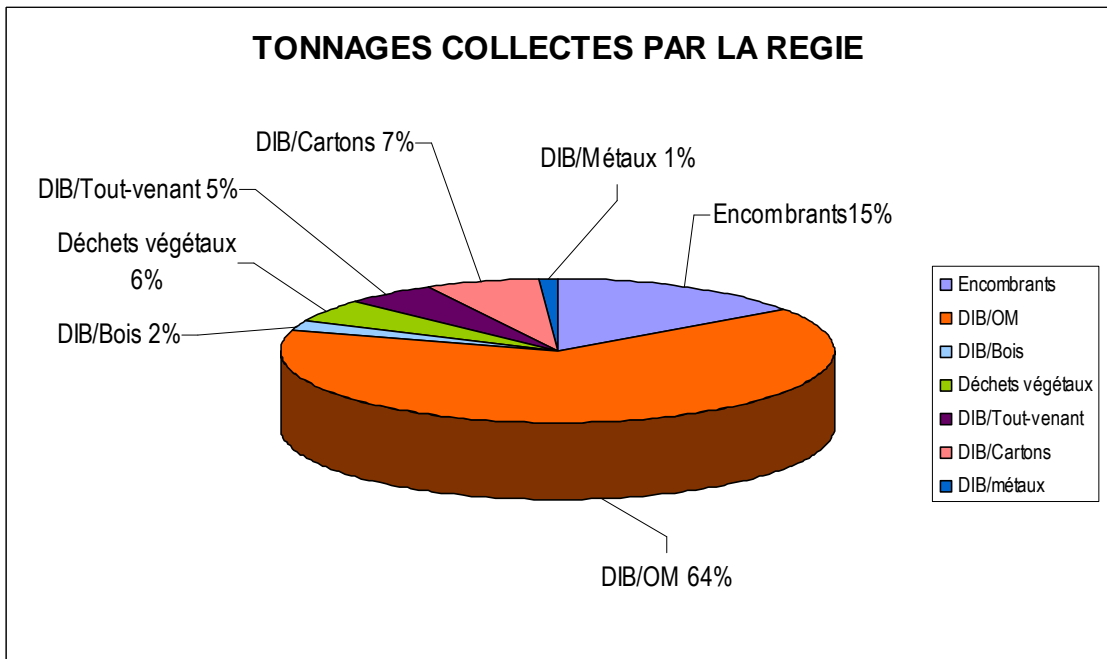


1-3 Collecte en régie

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET organise pour les ménages une collecte sur rendez-vous pour les encombrants et une collecte spécifique pour les déchets électriques et électroniques encombrants "D3E". 3 992 rendez-vous ont été pris pour les encombrants dont 1 138 pour les déchets électriques. Ce service a collecté 484,66 tonnes d'encombrants en 2012.

La collecte des déchets industriels banals "D.I.B." est assurée par la mise à disposition de caissons de 10 à 30 m³ et des collectes de bacs. Ce service en régie collecte 3 116 tonnes dont 207 tonnes de carton et 32 tonnes de métaux.

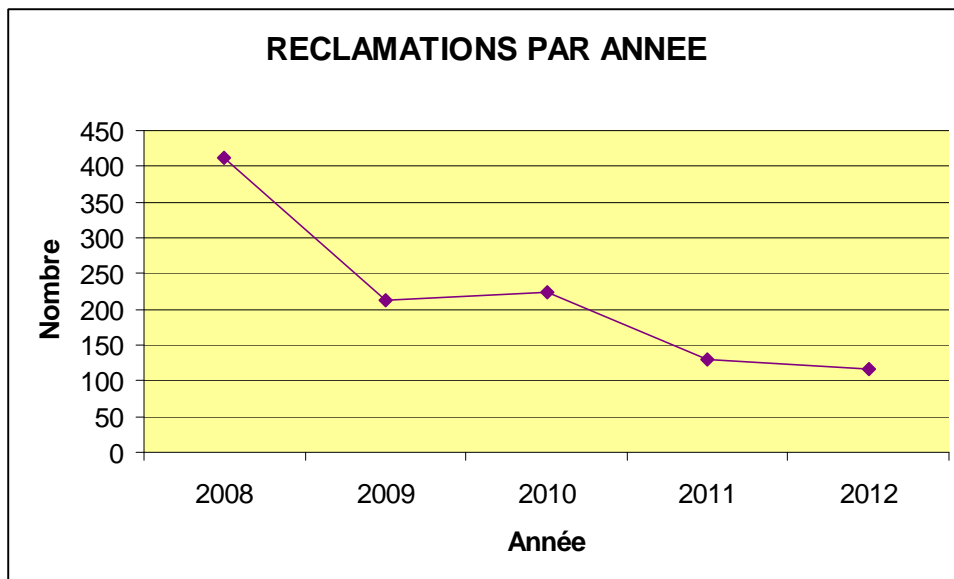
Ce service intervient auprès de clients réguliers contractualisés et sur des demandes ponctuelles facturées.



1-4 Qualité de la collecte

La Qualité de service reste très satisfaisante. Le nombre des réclamations enregistrées et justifiées s'élèvent à 116 et baisse de plus de 11 % par rapport à l'année précédente et 2 fois moins qu'il y a 2 ans.

Il reste toujours aussi faible au regard du nombre d'enlèvement effectué dans l'année, plus de 3 500 000.



Les évolutions de quantité collectées sont relativement faibles d'une année sur l'autre.

EVOLUTION DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

	2009	2010	2011	2012
Ordures ménagères	22 943 tonnes	22 863 tonnes	22 936 tonnes	22 614 tonnes
Emballages	4 854 tonnes	4 885 tonnes	4 959 tonnes	4 855 tonnes
Verre	2 922 tonnes	2 837 tonnes	2 837 tonnes	2 757 tonnes
Déchets végétaux	727 tonnes	789 tonnes	851 tonnes	909 tonnes
TOTAL	31 446 tonnes	31 374 tonnes	31 583 tonnes	31 135 tonnes

EVOLUTION DE LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

	2009	2010	2011	2012
Ordures ménagères	54 tonnes	52 tonnes	48 tonnes	48 tonnes
Emballages	162 tonnes	179 tonnes	170 tonnes	155 tonnes
Verre	362 tonnes	338 tonnes	323 tonnes	346 tonnes
Déchets végétaux	1 607 tonnes	1 569 tonnes	1 828 tonnes	1 820 tonnes
TOTAL	2 185 tonnes	2 138 tonnes	2 369 tonnes	2 369 tonnes

2 – Les déchèteries

La compétence de gestion des déchèteries est assurée par le SITREVA. Ce Syndicat regroupe la compétence traitement et valorisation des déchets pour 4 Syndicats :

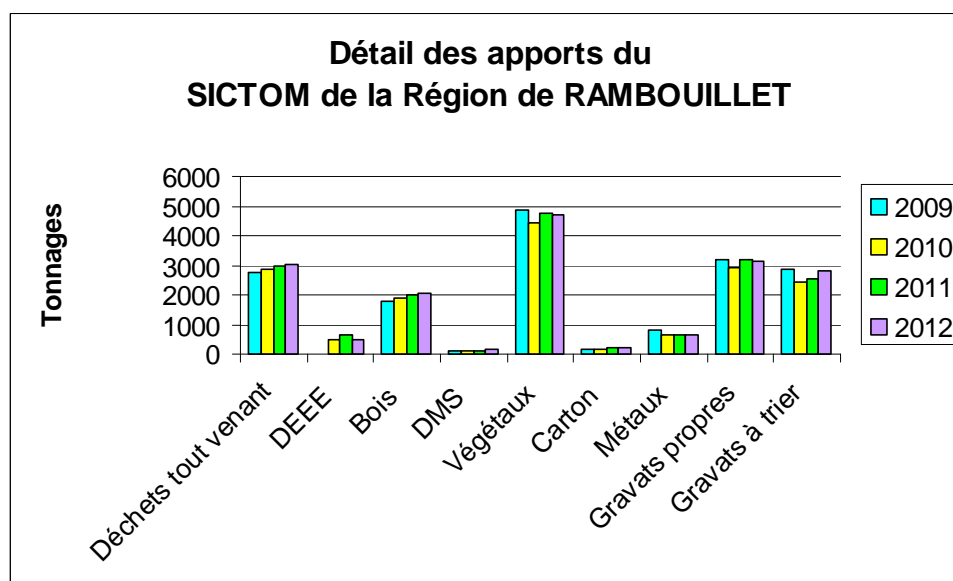
- Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET
- Le SICTOM du HUREPOIX
- Le SIRMATCOM de MAINTENON
- Le SICTOM d'AUNEAU

Sur le territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, il y a 6 déchèteries :

Rambouillet, Gazeran, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Auffargis, Bonnelles et Droue-sur-Drouette.

17 221 tonnes ont été apportées dans ces déchèteries avec la répartition suivante :

	2009	2010	2011	2012
Déchets tout venant	2 738 tonnes	2 875 tonnes	2 963 tonnes	3 038 tonnes
DEEE		469 tonnes	626 tonnes	483 tonnes
Bois	1 777 tonnes	1 871 tonnes	2 013 tonnes	2 052 tonnes
DMS	118 tonnes	118 tonnes	125 tonnes	136 tonnes
Végétaux	4 853 tonnes	4 428 tonnes	4 735 tonnes	4 727 tonnes
Carton	173 tonnes	184 tonnes	209 tonnes	199 tonnes
Métaux	793 tonnes	656 tonnes	625 tonnes	651 tonnes
Gravats propres	3 169 tonnes	2 942 tonnes	3 204 tonnes	3 140 tonnes
Gravats à trier	2 878 tonnes	2 435 tonnes	2 561 tonnes	2 794 tonnes
TOTAL	16 499 tonnes	15 978 tonnes	17 061 tonnes	17 221 tonnes



A l'échelle des 18 déchèteries du SITREVA, ce sont 58 600 tonnes de déchets qui ont été déposées pour 558 993 visites. Soit une baisse de 2 % par rapport à 2011.

LE TRAITEMENT

Comme indiqué dans le chapitre précédent, Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a délégué sa compétence "traitement" au SITREVA, Syndicat qui regroupe 176 communes pour 267 964 habitants.

Le dispositif de traitement et de valorisation des déchets est composé de plusieurs éléments :

- 3 centres de transferts : Rambouillet, Droue-sur-Drouette et Ouarville
- Une usine d'incinération située à Ouarville en Eure-et-Loir
- Un centre de traitement des mâchefers
- Un centre de tri situé ZA de Bel-Air à Rambouillet
- Un centre de regroupement des déchets issus des déchèteries en régie
- Une compostière en régie située à Ouarville

Le SITREVA a délégué à la société VALORYELE la gestion de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique et le centre de tri des emballages jusqu'en janvier 2020 au travers d'une DSP.

1- Les centres de transferts

Ils permettent aux camions de collectes de vider leur cargaison dans des centres de proximité et d'optimiser le transport vers l'usine d'incinération avec les bennes plus importantes. Ce dispositif a le double effet d'optimiser le transport en termes de kilomètres et de coût et d'assurer une sécurité de service en cas d'intempéries ou de difficultés de circulation.

2- **L'usine d'incinération** a traité 125 122 tonnes de déchets, dont 72 641 tonnes issues du SITREVA composées d'ordures ménagères soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2011, d'encombrants et des refus de tri :

	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri
Tonnages 2012	65 903	4 223	2515
Variation par rapport à 2011	- 2,38 %	- 17,77 %	- 15,38 %

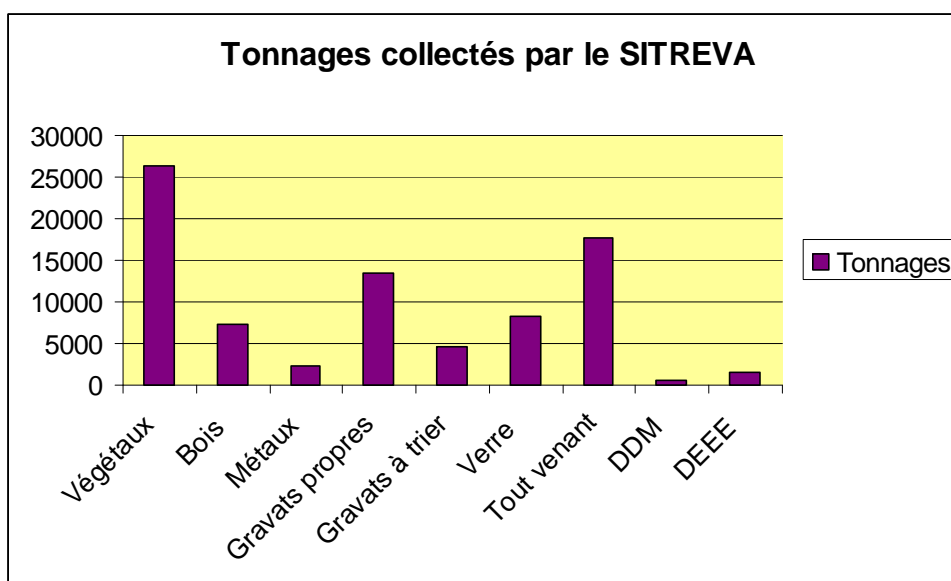
3- Le centre de tri a reçu 14 394 tonnes de produits valorisables issus des collectes sélectives, des déchèteries, et des points d'apport volontaire pour les journaux magazines soit une baisse de 4,27 % par rapport à 2010.

	Collectes sélectives	Cartons déchèteries	Journaux magazines
Tonnages 2012	12 799	683	913
Variation par rapport à 2011	- 3,99 %	- 2,29 %	- 9,24 %

Les produits valorisés sortant du centre de tri représentent près de 14 151 tonnes : 11 635 tonnes en recyclage matière et 2 516 tonnes en valorisation énergétique (refus de tri incinérés au centre de valorisation énergétique de OUARVILLE).

4- Le centre de regroupement des déchèteries

Situé dans le secteur de Gousson à Rambouillet permet de regrouper les encombrants, les D3E, les déchets ménagers dangereux, les piles, les métaux, le bois et les déchets végétaux.



Les produits collectés sont ensuite expédiés dans des centres de valorisation selon le tableau ci-dessous :

Produits	Tonnages	Variation par rapport à 2011	Prestataires traitant les produits
Déchets végétaux	26 380 tonnes	+ 1,32 %	Compostage SITREVA Traitement par prestataires : ZYMOVERT, COMPOST SUD, COMPADRUE, SEDE,
Bois	7 279 tonnes	+ 4,16 %	Bois 2 r CEL, PAPREC RECYCLAGE
Métaux	2 232 tonnes	- 7,35 %	QUENTIN, SFE, METALUFER
Gravats propres	13 430 tonnes	- 13,59 %	STAR, SPAC LTG, CHEZE
Gravats à trier	4 655 tonnes	+ 67,80%	CHEZE
Verre	8 267 tonnes	- 0,60 %	Saint-Gobain
Tout-venant	17 694 tonnes	+ 2,87 %	SITREVA 4 165 tonnes valorisées au centre de valorisation énergétique d'OUARVILLE Et 13 529 tonnes en enfouissement
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	570 tonnes	+ 8,57 %	SITREVA
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	234 284 appareils électriques et électroniques usagés Soit 1 566 tonnes	Appareils électriques : + 20 % Tonnages : - 14 %	Partenaire ECO-SYSTEMES depuis 2008

Le rapport d'activités établi par le SITREVA est consultable aux services administratifs du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

LES FINANCES

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET avait retrouvé un équilibre financier. La maîtrise des coûts permet encore d'améliorer cet équilibre et de baisser de nouveau la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour atteindre un taux moyen de 7,94 % pondéré suivant le lissage en cours par commune.

1 – Le budget

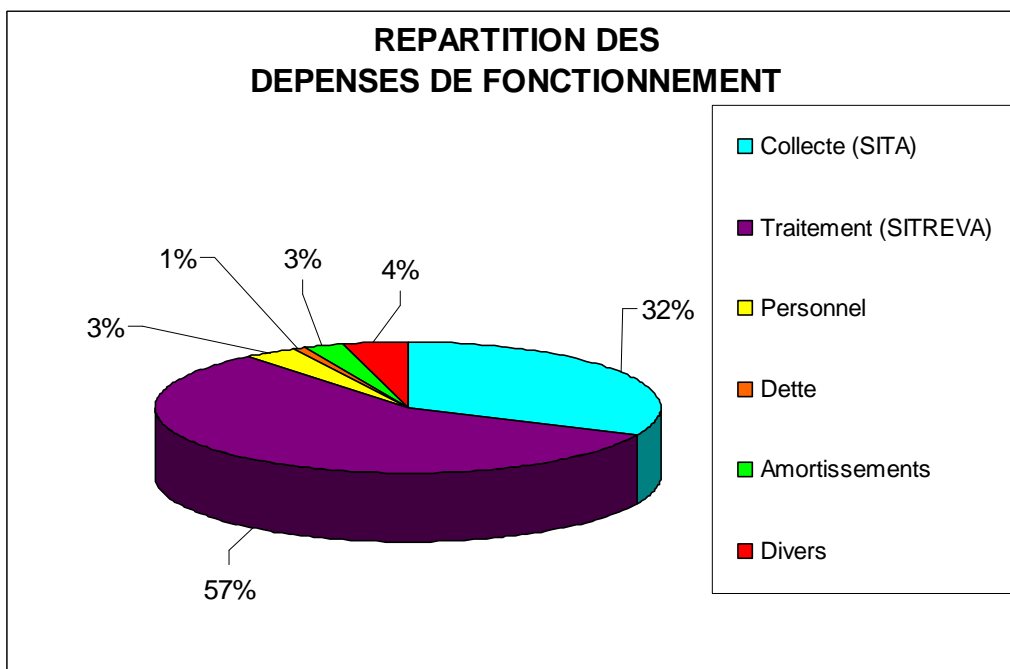
Le budget de l'année 2012 a été équilibré à la somme de :

1-1 Section de fonctionnement :

Dépenses	15 818 819,90 €
Recettes	13 347 944,00 €
Excédent reporté	2 470 875,90 €
SECTION EQUILIBREE A	15 818 819,90 €

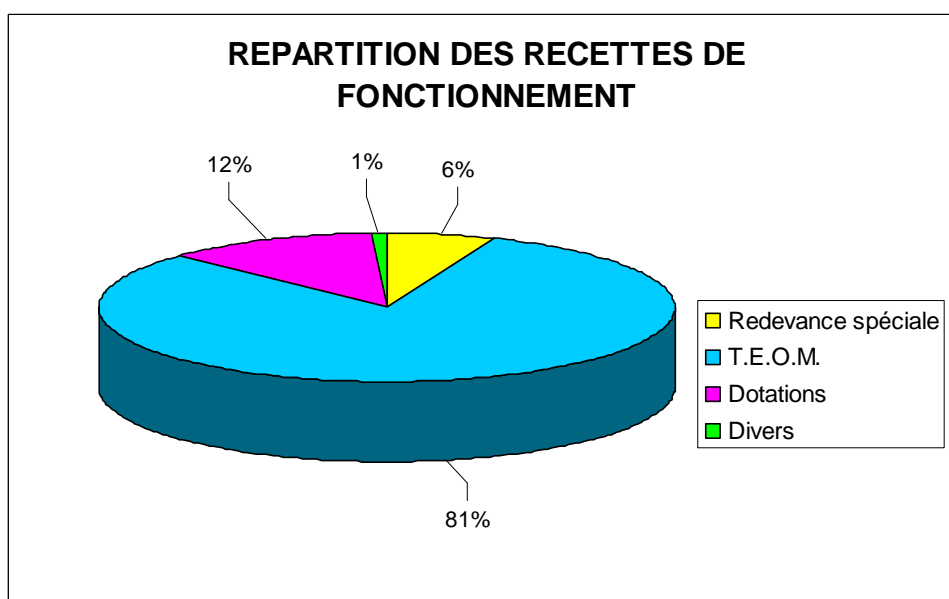
Les principales dépenses se répartissent comme suit :

- contrat pour la collecte des ordures ménagères	4 420 930,48 €
- coût du traitement se décomposant :	
➤ Traitement des collectes	4 376 360,38 €
➤ Traitement des apports	1 267 047,19 €
➤ Participations forfaitaires pour le haut de quai, Les frais de structure du SITREVA et la part fixe	2 242 116,38 €
- frais de personnel du SICTOM	445 938,10 €



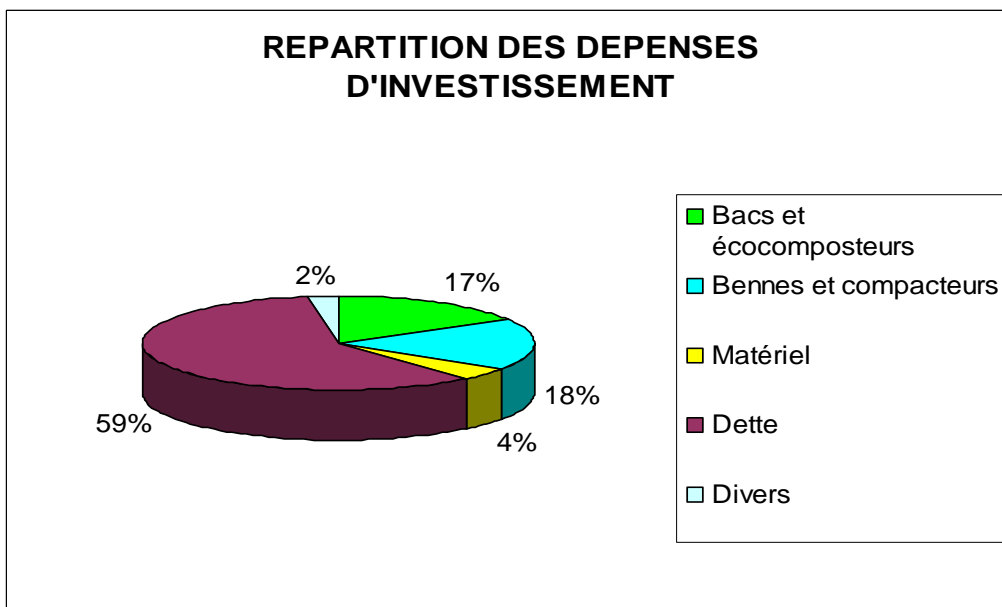
Les recettes sont constituées par :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 11 024 447,00 €
 Dont une partie provient directement de la TEOM perçue par le
 SICTOM de la Région de RAMBOUILLET 1 865 625,00 €
 L'autre partie provient de la TEOM perçue par les communautés
 de communes qui l'encaissent et la reversent intégralement au
 SICTOM de la Région de RAMBOUILLET 9 158 822,00 €
- les subventions ECO EMBALLAGES perçues par le SITREVA
 et reversées aux syndicats primaires selon la qualité du tri 1 593 875,03 €
- la redevance spéciale pour les entreprises et les commerces 815 511,65 €



1-2 Section d'investissement :

Dépenses	1 250 953,00 €
Déficit reporté	379 536,52 €
Recettes	1 630 489,52 €
SECTION EQUILIBREE A	1 630 489,52 €



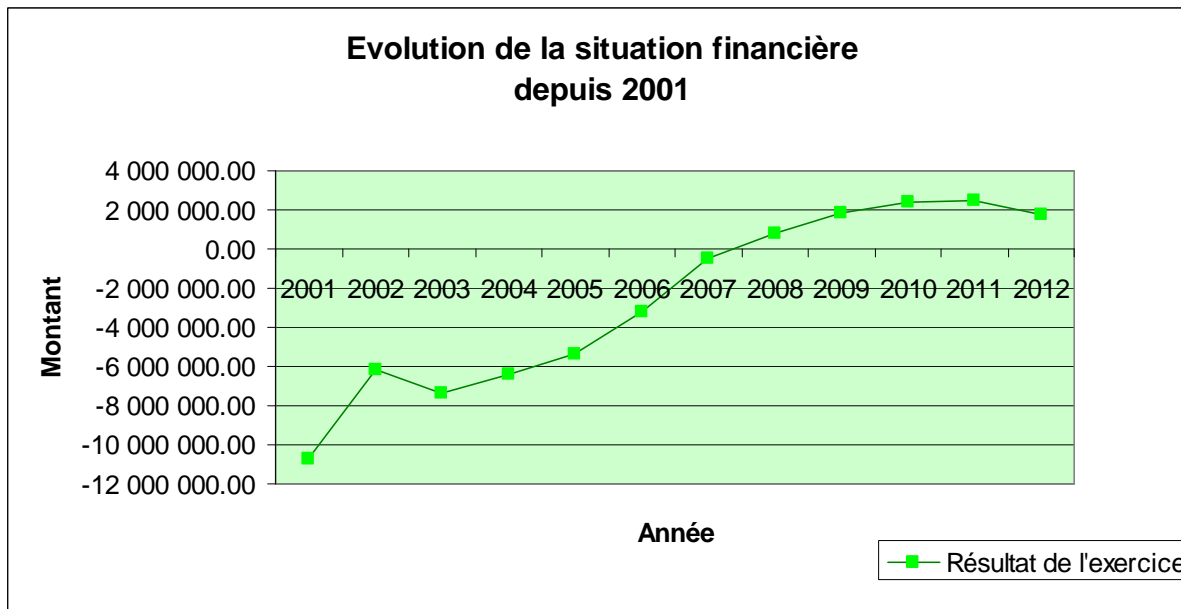
Les principales dépenses de l'année se répartissent comme ceci :

- L'acquisition de bacs et d'éco-composteurs (138 898,50 €)
- le remboursement de la dette (490 371,16 €).
- le renouvellement du parc vieillissant des compacteurs, des bennes, des colonnes aériennes (149 355,09 €)

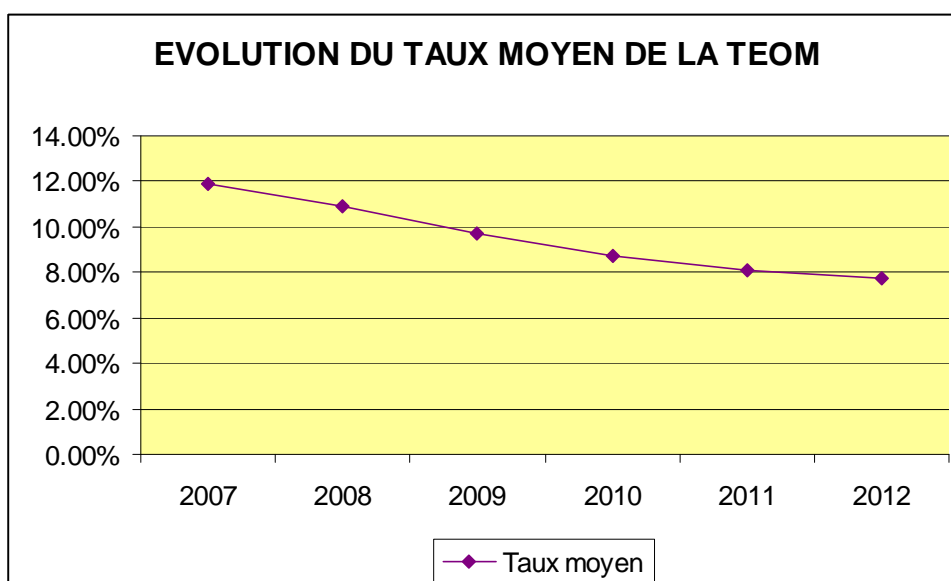
1-3 Evolution de la santé financière :

L'exercice 2012 s'est soldé par un **excédent global de 1 772 225,50 €** se répartissant :

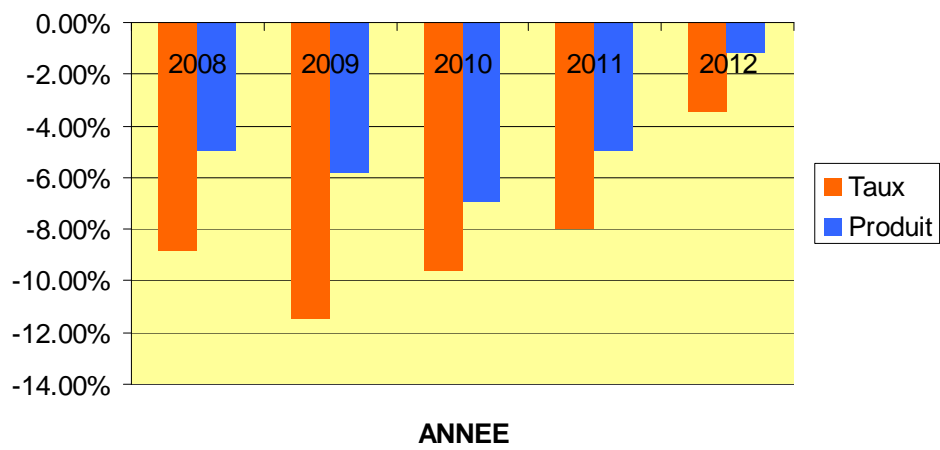
Section de fonctionnement.....	+ 2 232 749,63 €
Section d'investissement.....	- 460 524,13 €



Le graphique ci-dessous fait apparaître l'évolution du taux moyen de la TEOM, le taux fluctue selon les communes en raison du lissage.



EVOLUTION DE LA TEOM



2 – La redevance spéciale

La redevance spéciale a été rendue obligatoire par la loi du 92-646 du 13 juillet 1992 à compter du 1^{er} janvier 1993. Le principe de cette redevance est de s'adapter pour la collecte et le traitement des ordures ménagères issues des entreprises et des collectivités qui ont un volume spécifique de déchets supérieur aux ménages.

Ce service évolue en fonction de l'activité économique du territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, et des besoins ponctuels des entreprises ou des communes.

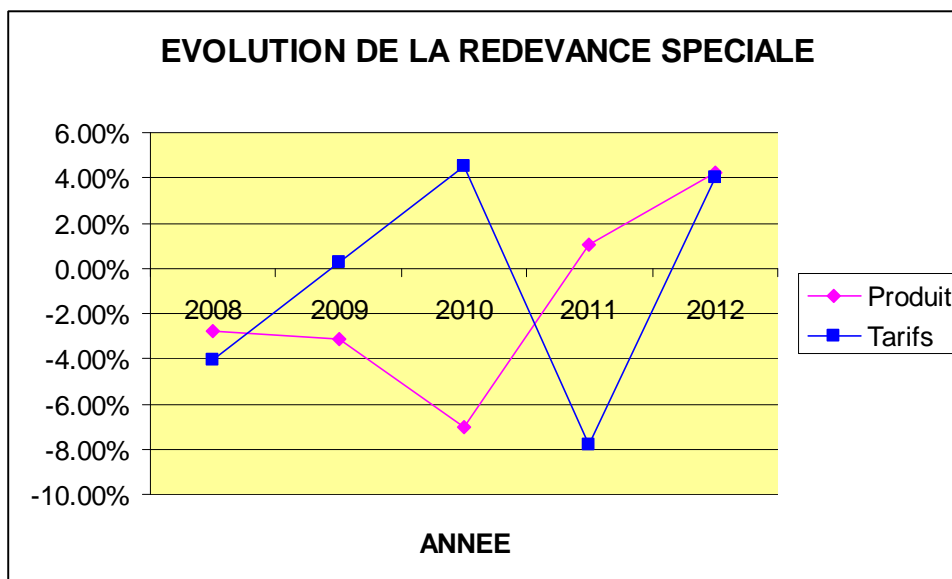
Un contrat est établi avec chaque entité collectée en fonction des bacs mis à disposition dont le litrage est adapté par rapport à la production de déchets. La facturation se fait au volume collecté multiplié par le nombre de collectes, déduction faite de la taxe payée par le client. Le justificatif de la taxe N-1 doit maintenant parvenir au SICTOM de la Région de RAMBOUILLET au plus tard le 30 septembre de l'année N pour la facturation de l'année N de façon à ne pas avoir à effectuer des régularisations sur des exercices antérieurs. Les tarifs de la redevance spéciale sont votés par le comité syndical en tenant compte des prix de revient des collectes et traitements concernés.

Cette année 2012 a été marquée par une nouvelle baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cependant, les tarifs de la redevance spéciale ont augmenté à cause de la révision des prix des contrats de collecte qui sont en hausse.

Cette année encore, la recette de la redevance spéciale augmente de 4,03 %, elle s'élève à 815 511,65 €, malgré la fermeture ou la résiliation de contrats de redevance spéciale et se décompose de la façon suivante :

- entreprises ayant un contrat de redevance spéciale avec le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET	783 699,78 €
- enlèvement mensuel pour les services techniques des communes	11 844,29 €
- mise à disposition de bacs ou bennes pour manifestations ponctuelles	19 967,38 €

Le graphique fait apparaître l'évolution de la recette de la redevance spéciale:



ADMINISTRATION GENERALE

1 – L'activité du service "administration générale"

L'activité de ce service est variée. Il assure principalement le standard (réception des appels, réclamations, prises de rendez-vous, accueil des personnes), la gestion du courrier, l'organisation des comités syndicaux, des bureaux et des diverses commissions, d'autres missions diverses et variées.

Au cours de cette année, 4 877 courriers ont été reçus et 775 ont été envoyés (pour comparaison en 2011 : 4 261 courriers ont été reçus et 602 courriers ont été envoyés.)

Le comité syndical a tenu 4 réunions et 27 délibérations ont été prises.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, une étude préalable sera lancée par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET qui peut être subventionnée par la Région et l'ADEME. Ces subventions peuvent payer en partie cette étude.

Le comité syndical a délibéré dans sa séance du 4 juillet 2012 pour obtenir ces subventions et les dossiers de demandes de subvention ont été constitués.

2- Les marchés publics

Des consultations ont été lancées pour :

- L'assistance à passation de marché pour l'élaboration et la mise en place du nouveau contrat de collecte en apport volontaire et en porte à porte de l'ensemble des déchets ménagers et recyclables,
- Acquisition de bacs pour la collecte des déchets ménagers,
- La fourniture, l'installation et la maintenance d'un logiciel de gestion des bacs, de la redevance spéciale, de la gestion usager et des collectes des déchets ménagers,
- L'acquisition de 2 caissons compacteurs monobloc d'environ 20 m³ équipé d'un lève-conteneur pour un porteur de type Ampliroll le remplacement de deux compacteurs,
- Marché de collecte des déchets ménagers et recyclables en porte à porte et en apport volontaire,
- Fourniture de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux

Le détail des marchés souscrits au cours de l'année 2012 :

N° du marché	Objet du marché	Entreprises attributaires
06/2011	Fourniture de colonnes d'apport volontaire pour les déchets végétaux	Société SNN-ECO
07/2011	Collecte des déchets végétaux en point d'apport volontaire	Société SITA
08/2011	Acquisition de bacs et colonnes d'apport volontaire pour la collecte des déchets ménagers	Lot 1 infructueux Société TEMACO (lot n° 2)
1/2012	Assistance à passation de marché pour l'élaboration et la mise en place du nouveau contrat de collecte en apport volontaire et en porte à porte de l'ensemble des déchets ménagers et recyclables	Société SYNORGANIS
02/2012	Acquisition de bacs pour la collecte des déchets ménagers	Société CITEC ENVIRONNEMENT
04/2012	Acquisition de 2 caissons compacteurs monobloc d'environ 20 m ³ équipé d'un lève-conteneur pour un porteur de type Ampliroll le remplacement de deux compacteurs	Société PRESSOR

3– Le personnel

Trois agents ont obtenu un avancement de grade dont deux en raison de leur ancienneté dans leur grade et un ayant été reçu au concours d'adjoint technique 1^{ère} classe.

Six agents ont été concernés par un avancement d'échelon au cours de l'année

Un agent a débuté une formation SESAME qui est une remise à niveau en français et en mathématiques comprenant 26 jours de formation. Elle a débuté en septembre 2012 et se terminera en avril 2013 à raison d'un jour de formation par semaine sauf durant les périodes de vacances scolaires.

L'absentéisme représente 240 jours pour l'année 2012 (par comparaison : 121 jours en 2011), deux agents ont eu des problèmes de santé importants.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a renouvelé sa convention avec le C.I.G. de la Grande Couronne relative à la médecine professionnelle de ses agents pour une durée de trois ans.

Elle définit les modalités de fonctionnement du service de médecine préventive mis à disposition par le C.I.G. pour une collectivité et les obligations auxquelles chacune des parties s'engage.

Le service de médecine préventive s'engage à assurer la surveillance médicale des agents et à mener des actions sur le milieu du travail correspondant au tiers du temps du médecin dans la collectivité.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET s'est rallié à la procédure du C.I.G. de la Grande Couronne relative à la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire. Il était judicieux de se rallier à cette consultation car elle n'engageait pas la collectivité dans sa décision finale soit de signer une convention de participation, soit de contribuer aux organismes labellisés, soit de ne pas participer.

LES OPERATIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET est engagé dans des actions en faveur de l'environnement, en particulier pour le tri et la valorisation des déchets. Il est partenaire pour les communes et collectivités ayant des actions dans ce sens. C'est ainsi qu'on a développé plusieurs de ces dernières en 2012 :

1- Publication du nouveau journal du SICTOM : "Pou'belle la vie"

Cette année a vu la parution du 3^{ème} numéro du nouveau journal du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Ce journal a présenté le service des encombrants qui est organisé sur rendez-vous. Il a également été exposé des animations importantes organisées par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET telles que "Les déééglingués" pour la collecte des déchets électriques et "Nettoyons la nature", manifestation organisée en collaboration avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il a également été donné des informations relatives aux déchets de jardinage avec des conseils pour l'écompostage et à la toxicité des piles dans les déchets ménagers.

Dans chaque journal, il est évoqué des questions sur l'environnement et le développement durable.

Ce journal est très apprécié par les élus et les habitants.

2- Communication sur le site internet

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET possède son site Internet qui permet aux administrés de trouver des réponses à leurs questions diverses et variées et également d'interroger les services. Cet outil de communication est très utile pour annoncer des manifestations ou donner des informations relatives aux collectes tels que les jours fériés ou sur des points précis et importants comme les piles dans les bacs "Ordures Ménagères".

Il y a eu 24 250 connexions durant l'année 2012 soit une augmentation de 5,90 % par rapport à l'année 2011.

3- Communication dans les écoles et les centres de loisir, visite des outils

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET continue à développer des actions de sensibilisation au tri en organisant des animations/formations dans les écoles et des visites de centre de tri. Ainsi, en 2012, 5 écoles ont été visitées représentant 9 classes pour 256 élèves et une entreprise a souhaité sensibiliser ses agents sur le tri et 259 personnes ont visité le centre de tri.

4- Manifestations organisées par les communes

Les ambassadeurs de tri sont également présents lors de manifestations dans les communes et les kermesses d'écoles où ils organisent des jeux en rapport avec le tri des déchets, le compostage.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET est partie prenante dans les opérations "Nettoyons la nature" initiées par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse depuis 2010. Ces opérations se déroulent sur 2 week-ends fin mars.

Préalablement à ces journées, des animations avec les ambassadeurs de tri sont organisées dans les écoles des communes participant à cette manifestation.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET met à disposition gratuitement des bacs dans les communes à des points prédéfinis. Cette manifestation s'est soldée pour cette année par la participation de 18 communes du SICTOM (sur 21 au total), une centaine de m³ de déchets divers ont ainsi été collectés.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET participe également à un même type de manifestation organisée par la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yvelines à la fin du mois de septembre en mettant à disposition gratuitement des bacs dans les communes y participant.

Lors de manifestations importantes dans les communes, le SICTOM est souvent partenaire soit avec l'équipe des ambassadeurs de tri, soit par la mise à disposition de bacs ou de bennes.

Cette année, avec la ville de RAMBOUILLET comme ville étape du Tour de France, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a été fortement sollicité par la livraison de 85 bacs à divers endroits de la ville et l'installation de 4 bennes dont 2 sur le parking de CARREFOUR et 2 sur le parking de la Médiathèque. Grâce aux diverses réunions organisées préalablement pour cette manifestation très importante, la gestion des déchets n'a pas posé de problèmes particuliers.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET accompagne les communes lors d'installation de camps de gens du voyage.

5- Contrôles de collectes

Les ambassadeurs de tri effectuent régulièrement des contrôles de collecte. Cette opération s'effectue avant le passage de la benne chargée de la collecte. Lorsque le contenu du bac n'est pas conforme, il y est apposé un autocollant "**TRI NON CONFORME**" et un guide de tri est déposé dans la boîte aux lettres. Dans le cas où le contenu du bac est correct, il est apposé un autocollant "**BRAVO TRI CONFORME**" afin d'encourager les usagers dans leur bon geste du tri.

Les ambassadeurs de tri effectuent des contrôles de collecte régulièrement et cette année, il y a eu 78 contrôles en emballages et 6 contrôles en verre ce qui représente 8 507 bacs qui ont été vérifiés, 2 132 bacs soit 25,06 % étaient déclarés non conformes (26,27 % en 2011) dont 2 106 bacs pour l'emballage et 26 bacs pour le verre. Ces différents contrôles permettent d'améliorer la qualité du tri qui est restée à 87 % comme en 2011. Cela a une répercussion directe sur les reversements d'ECO EMBALLAGES et sur les surcoûts engendrés par l'incinération des refus de tri et donc sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le collecteur effectue également des refus de bacs lorsque le bac est manifestement non conforme.

**LE SICTOM DE LA REGION DE RAMBOUILLET
A LE SOUCI PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT.
IL PARTICIPE A SA MESURE A TOUTES LES ACTIONS
PERMETTANT DE REDUIRE, RECYCLER ET VALORISER LES DECHETS**